

# LES INFRACTIONS D'URBANISME

## **OBJECTIFS :**

- Connaître les devoirs et pouvoirs du maire en matière d'infraction à la législation d'urbanisme.
- Connaître le déroulement d'une audience correctionnelle et le rôle de la commune dans cette audience.

## **1 – L'identification des infractions :**

Typologie des infractions d'urbanisme et exemples concrets

## **2 – Les conséquences des infractions :**

Rédaction d'un procès-verbal d'infraction

Rédaction d'un arrêté interruptif de travaux

Les issues de la transmission du procès-verbal d'infraction au Procureur de la République

Rédaction d'une délibération de constitution de partie civile de la commune

La constitution des demandes à porter devant le juge (demande du versement de l'euro symbolique, démolition, etc...)



Nouvelle année... **Nouveau site Internet !**

affaires@drouineau1927.fr - [www.drouineau1927.fr](http://www.drouineau1927.fr)

La Roche-sur-Yon | Poitiers | Angoulême | Bordeaux

AARPI DROUINEAU 1927 SCP DROUINEAU - BACLE - LE LAIN - BARROUX - VERGER • NOURI

### VENDÉE

52 rue J.-Y. Cousteau - Bat B - 1<sup>er</sup> étage  
Parc Tertiaire de Beaupuy  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
05 49 88 02 38

### VIENNE

22 bis rue Arsène Orillard - BP 83  
86003 POITIERS cedex  
05 49 88 02 38  
Fax 05 49 88 98 96

### CHARENTE

10 rue Chebrefy  
16000 ANGOULÊME  
05 49 88 02 38  
Fax 05 49 88 98 96

### GIRONDE

Les Bureaux du Parc  
9001 av. Jean Gabriel Domergue  
33000 BORDEAUX  
05 49 88 02 38

